



# Togo : Démarrage de la révision des listes électorales

*Dans la perspective des prochaines élections locales fixées au 30 Juin prochain, la révision des listes électorales ont démarré ce jeudi 16 Mai sur l'ensemble du territoire national. L'opération qui durera trois (03) jours, devrait permettre à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) d'actualiser le fichier électoral selon les normes et standards internationaux.*

Le Président de la CENI, M. Tchambakou AYASSOR a expliqué que cette opération de révision des listes électorales concerne :

- les citoyens togolais des deux sexes, âgés de 18 ans révolu, jouissant de leurs droits civiques et politiques et n'étant dans aucun des cas d'incapacité prévu par la loi ;
- les togolais des deux sexes qui ont l'âge de voter et qui n'ont pas pu s'inscrire sur les listes électorales en 2018 ;
- les togolais des deux sexes qui auront 18 ans révolu, avant la clôture définitive des opérations de révision des listes électorales ;
- les togolais en âge de voter qui ont perdu leur carte d'électeur ;

-les togolais âgés de 18 ans révolu qui ont changé de domicile suite à une affectation, ceci en vue de leur transfert dans les nouveaux centres de recense, et de vote de leur résidence.

*« Tous les citoyens qui ont leurs cartes d'électeurs de 2018 peuvent voter avec ladite carte. Par conséquent, ceux qui se retrouveraient dans l'un des cas évoqués plus haut peuvent se présenter dans leur différents Centres de Recensement et de Vote (CRV) pour se faire enregistrer », a précisé le Président de la CENI.*

**La Rédaction**